

IA et facturation électronique pour avocat : guide opérationnel pour optimiser sa pratique, sécuriser sa transition et gagner en efficacité

Transformer ses pratiques pour allier innovation, conformité et compétitivité

PUBLIC

Avocats – Directeurs juridiques –
Juristes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Distribution d'un Dossier de Prompt Book, regroupant l'ensemble des outils, exemples et bonnes pratiques présentés pendant la formation.

Fourniture d'une check-list de conformité, permettant d'identifier et de sécuriser les pratiques juridiques liées à l'intelligence artificielle et à la facturation électronique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

► A chaud, dès la fin de la

Code
703210

Durée
**1 jour / 7
heures**

Tarif Inter*
**990 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les outils et enjeux de l'intelligence artificielle et de la facturation électronique
- Développer sa capacité à identifier, évaluer et prévenir les risques liés à ces outils pour garantir la conformité, la fiabilité et la sécurité des pratiques professionnelles
- Savoir transformer ces mutations en opportunités concrètes pour optimiser la valeur ajoutée, améliorer l'efficacité opérationnelle et renforcer le positionnement stratégique de l'avocat au sein de son cabinet et dans son écosystème professionnel

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

- 09h30 – 11h00

Partie 1 : Fondamentaux et outils

- Typologie des outils : IA générative de texte, recherche juridique augmentée, assistants de rédaction, etc.
- Identifier les cas d'usage compatibles avec les exigences professionnelles
- Enjeu pour l'avocat : articulation avec le RIN et le code de déontologie
- 11h15 – 12h30

Partie 2 : Intégration de l'IA dans la pratique

- Méthodologie d'intégration
- Analyse d'un cas pratique et session pratique : créer son propre assistant IA entraîné sur des modèles d'actes pour automatiser la rédaction métier
- Pause méridienne
- 14h00 – 15h00

Partie 3 : Cadre juridique et formats de facturation

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Calendrier et objectifs
- Définition légale de la facturation électronique
- Format admissible (EDI, UBL, CII, EDIFACT)
- Focus Factur-X
- 15h00 – 16h00

Partie 4 : Mise en conformité et plateformes

- Focus Audit de l'existant (formats, outils, flux)
- PA : rôle, obligations et critères de choix
- Organisation des contrôles internes
- Piste d'Audit Fiable
- 16h15 – 17h00

Partie 5 : Sécurisation fiscale et contrôle

- Authentification des factures (signatures qualifiée / avancée)
- Archivage
- Electronique : modalités, durées, lieux
- Contrôle fiscal des compatibilités informatisée
- 17h15 – 17h30

Partie 6 : Conclusion

- Accompagnement, synthèse et perspective
- Clauses clés à insérer dans les contrats avec les PA
- Répartition des responsabilités
- Rôle stratégie de l'avocat dans le pilotage du projet client
- Bonnes pratiques et axes de vigilance

Partie 7 : Questions - Réponses

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Parmi nos formateurs



Rémi Gouyet

Avocat associé

Avocat Associé de la société d'avocats E-TAX, spécialiste des techniques informatiques, Professeur associé à la faculté de droit de Dijon. Après un doctorat en droit privé et fiscalité et un diplôme en science politique, il a enseigné à l'Université avant d'intégrer le Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats en tant qu'avocat associé. Il est titulaire de la mention de spécialisation en droit fiscal et droit douanier et possède une expertise de près de 17 ans en droit privé et en fiscalité et il intervient en tant que formateur depuis plus de 10 ans dans le domaine de la fiscalité.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 18 Nov. 2026

A DISTANCE

- 18 Nov. 2026

